

AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION DE SELECTION

APPEL A PROJETS ARS n° 2016-06-03

Création d'un **Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)**

pour enfants et jeunes en situation de **handicap rare**

sur le territoire de la Métropole lyonnaise

3 dossiers ont été reçus, et instruits à l'ARS, en réponse à l'appel à projets.

La commission les a classés comme suit :

- 1/ Association ARIMC ;
- 2/ Association APF ;
- 3/ Fondation OVE.

Fait à Lyon, le 6 janvier 2017

Le Président de la commission

Raphaël GLABI